

<http://www.oncfs.gouv.fr/spip.php?article2188>



300 infractions au code de l'environnement relevées par l'ONCFS dans le Nord en 2018

- L'ONCFS en Région - Hauts-de-France Normandie - Actualités en Hauts-de-France Normandie -

Date de mise en ligne : mercredi 2 octobre 2019

Copyright © ONCFS - office national de la chasse et de la faune sauvage -

Tous droits réservés

Communiqué de presse - 30 septembre 2019

300 infractions au code de l'environnement relevées par l'ONCFS dans le Nord en 2018

Le rapport d'activité 2018 de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) pour la délégation interrégionale Hauts-de-France Normandie vient de paraître. Dans le Nord, ce sont plus de 300 infractions qui ont été relevées l'année passée, représentant 190 procédures judiciaires.



Inspecteur de l'environnement de l'ONCFS

Basés à Louvignies-Quesnoy et Caestre, les agents du service départemental ONCFS sont quotidiennement sur le terrain pour faire respecter le code de l'environnement et mener des études sur la faune sauvage et ses habitats. Que ce soit la police de la chasse, le respect des espaces protégés, le contrôle de la vente et de la détention d'espèces de faune et flore protégées ou le contrôle de la circulation des véhicules à moteur dans les milieux naturels... les missions de police représentent 87 % de leur temps d'activité.

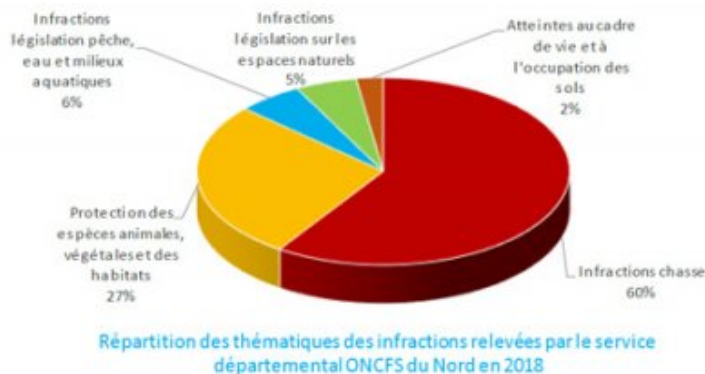
En 2018, **300 infractions** ont été relevées par les inspecteurs de l'environnement du service départemental du Nord (SD59), représentant **190 procédures**.

Les priorités du service ont notamment porté sur la lutte contre le **trafic d'espèces** et notamment de **passereaux protégés**, la **lutte contre le braconnage**, le **contrôle des activités de loisirs** (camping, circulation des véhicules tout-terrain) sur les sites sensibles (dunes littorales, terriils, forêts) et le **suivi sanitaire** de la faune.

Le trafic de passereaux tels que chardonnerets élégants, verdiers d'Europe et autres pinsons concerne tout le territoire métropolitain mais le département du Nord est historiquement et culturellement très touché en raison de son passé minier et de la proximité avec la Belgique où la réglementation est différente. En 2018, le SD59 a réalisé 8 perquisitions et saisi 226 oiseaux et 39 pièges.

Avec l'arrivée de la Peste porcine africaine (PPA) en Belgique, aux portes de la France, une vigilance particulière a été portée sur les mortalités de sangliers dans le département et une sensibilisation a été faite auprès du public et des différents acteurs.

A côté de ces missions de police, les agents de l'ONCFS apportent conseils et expertise technique auprès des pouvoirs publics et participent également à des suivis de la faune sauvage : baguage de pigeons et bécasses des bois, comptage d'oiseaux, suivi des prélèvements de grand gibier à la chasse... En 2018, le SD59 a par ailleurs largement contribué aux Assises nationales de la biodiversité qui se sont tenues en juin à Valenciennes.



L'Office français de la biodiversité : un nouvel opérateur pour protéger et développer la nature et la biodiversité

Au 1er janvier 2020, l'ONCFS et l'Agence française pour la biodiversité (AFB) unissent leurs compétences pour créer un nouvel établissement public : L'Office français de la biodiversité (OFB)

Les missions confiées à ce nouvel établissement ont pour objectif général la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau.

Dans le Calvados, une quinzaine d'agents aux pouvoirs de police renforcés, seront ainsi compétents pour relever toutes atteintes à l'eau et à la nature.

Pour télécharger le communiqué de presse :



Communiqué de presse- 30 septembre 2019 - Bilan 2018

Pour télécharger le rapport d'activité de Délégation interrégionale Hauts-de-France Normandie :



Rapport d'activité Délégation interrégionale Hauts-de-France Normandie